



COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 novembre 2024

DELIBERATION N°2024_135

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'an deux-mil-vingt-quatre, le dix-huit du mois de novembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Denis GIRAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 26
2024

Date de la convocation : 12 novembre

Quorum : 14

Présents : Denis GIRAUD, Jean-Luc VERJAT, Christine GAGET, Frédéric CHATEAU, Mireille BARBIER, Karen ANDREIS, Eric SCHULZ, Karine PLATEAU, Marie-Pierre FERLET, Virginie MARIN, Aristide RICCIARDONE, Olivier MARIE-CLAIRE, Guy RABUEL, Jacqueline RABATEL, Jean-Jacques HYVER, Régine COLOMB, Pascal FARIN, Jean-Marc SAÏNO, Elidia BERENFELD.

Excusés : Enguerrand BONNAS (pouvoir à Denis GIRAUD), Stéphane VEYET (pouvoir à Virginie MARIN), Véronique REBOUL (pouvoir à Eric SCHULZ), Lilian RENAUD (pouvoir à Guy RABUEL), Madeleine HANUS (pouvoir à Jean-Luc VERJAT), Didier de BELVAL (pouvoir à Frédéric CHATEAU), Elisabeth SKRZYPCZAK (pouvoir à Christine GAGET).

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 26

Secrétaire de séance : Karine PLATEAU

Après examen par la commission du 22 août 2024, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes pour 2024 :

associations sportives	montant 2023	Montant demandé	montant 2024	Commentaires
Amicale boule de Ruy	100 €	350 €	350 €	création équipe féminine, intégration future de jeunes Ruymontois
Amicale randonneurs de Ruy-Montceau	200 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
Amitié rando	150 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024

Basket club de Ruy-Montceau	1 100 €	1 100 €	1 100 €	maintien de la subvention 2023
CSRBF	150 €	1 000 €	500 €	croissance du club en nombre de licenciés
Minois Ruymontois	600 €	600 €	600 €	maintien de la subvention 2023
Montceau évasion	180 €	200 €	200 €	Augmentation de 20 € de la subvention 2023
Montceau la forme	200 €	1 000 €	600 €	croissance du club, nouveaux cours
Pétanque de Ruy	100 €	100 €	100 €	maintien de la subvention 2023
Ruy Yoga		0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
Stepdance Ruy	300 €	800 €	500 €	croissance du club, nouveau professeur
Tennis club de Ruy-Montceau	1 450 €	1 500 €	1 500 €	Quasi maintien de la subvention 2023
USRM football	2 200 €	2 400 €	2 200 €	maintien de la subvention 2023
Wellness	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
associations culturelles	montant 2023	Montant demandé	montant 2024	Commentaires
Atelier Ozide	300 €	300 €	300 €	maintien de la subvention 2023
Les Godas	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
Couleur et toile	80 €	150 €	150 €	croissance de l'association
Ephata	200 €	1 500 €	400 €	accompagnement de la croissance de la chorale (hors projet 2025)
Le petit atelier	80 €	160 €	160 €	croissance de l'association
Eco-Village	0 €	300 €	300 €	forte activité et forte implication sur la commune
GARM	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
La Cie du jeu de l'être	0 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
La Brouette du Bonheur	150 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024

autres associations	montant 2023	Montant demandé	montant 2024	Commentaires
ACCA Ruy-Montceau	270 €	500 €	400 €	sous réserve de recevoir les documents signés
Association Education populaire	320 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
Amicale personnel communal	230 €	250 €	250 €	maintien de la subvention 2023
Association à but humanitaire	350 €	350 €	350 €	maintien de la subvention 2023
Club des joyeux retraités	200 €	200 €	200 €	maintien de la subvention 2023
SOU des écoles de Montceau	150 €	150 €	300 €	subvention idem SOU des écoles de Ruy
SOU des écoles de Ruy	300 €	300 €	300 €	maintien de la subvention 2023
Fédération nationale anciens combattants	180 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
CAM	150 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
associations extérieures	montant 2023	Montant demandé	montant 2024	Commentaires
Association Delphine Neyret	200 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
Amicale des donneurs de sang	100 €	100 €	100 €	maintien de la subvention 2023
Bibliothèque association centre hospitalier	100 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
DDEN union de l'Isère	15 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
Le souvenir Français	200 €	0 €	0 €	pas de demande de subvention 2024
	10 305 €	13 310 €	10 860 €	

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le tableau de subventions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 18 novembre 2024

Le Maire, Denis GIRAUD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Conseil municipal de Ruy-Montceau _ Séance du 18 novembre 2024

Délibération n°2024_135